

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

JUIN 2015 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 17 JUIN 2015



Le Rapport annuel 2013-2014 de l'Université du Québec et des établissements du réseau a été déposé pour information. Il est disponible à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/communications/publications.htm>.

RÉUNION DU 17 JUIN 2015 (2015-8-AG)

NOMINATIONS

Rectorat de l'UQTR

À la suite de la démission de Mme Nadia Ghazzali à titre de rectrice de l'UQTR le 27 mai dernier, l'Assemblée des gouverneurs a désigné M. André G. Roy recteur par intérim de cet établissement jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau recteur nommé par le gouvernement. Dans ces circonstances, il y a lieu de constituer un comité de sélection pour procéder à la désignation d'un chef d'établissement conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, l'Assemblée des gouverneurs a procédé à la nomination de deux membres pour siéger au comité de sélection en vue de la désignation du futur recteur de l'UQTR, soit **Mme Annie Tremblay**, présidente, Essence conseil stratégique inc., et **M. Pierre R. Dumouchel**, directeur général de l'ÉTS.

Outre les personnes précitées, le comité de sélection est composé de Mme Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, de Mme Francine Ruest-Jutras, présidente du conseil d'administration de l'UQTR, et de Mme Eliane Moreau, professeure au Département Marketing et systèmes d'information de l'UQTR. M^e Élise Lacoursière, secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec, agira comme secrétaire du comité.

Également, sur la recommandation du conseil d'administration de l'UQTR, l'Assemblée des gouverneurs a pris acte des critères de sélection ainsi que de l'étendue et de la durée de la consultation pour la désignation du futur recteur de cet établissement.

Membres au comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé au comité de retraite du RRUQ :

- **Mme Élise Lacoursière**, secrétaire générale par intérim de l'Université du Québec, à titre de personne désignée par la corporation de cet établissement, pour la durée non écoulée du mandat de M. André G. Roy, soit du 17 juin 2015 au 30 mai 2017;
- **Mme Louise Boucher**, directrice des services administratifs de la Télé-université, à titre de personne désignée par la corporation de cet établissement, pour un mandat de trois ans, soit du 26 septembre 2015 jusqu'au 25 septembre 2018.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Prix d'excellence 2015 de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a attribué les prix d'excellence 2015 en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion. Ces prix seront décernés aux lauréats au cours d'une réception officielle pour souligner la rentrée universitaire 2015-2016 qui se tiendra le 2 septembre prochain. Ces marques de reconnaissance soulignent la contribution exceptionnelle des professeurs et des cadres des établissements de l'Université du Québec. Pour connaître les lauréats des années précédentes :

<http://www.uquebec.ca/webua/a-propos/historique-prix.php>.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 3500 diplômes à des étudiants de l'UQTR (54), de l'UQAC (1226), de l'UQAR (755), de l'UQO (845), de l'ÉTS (489) et de la Télé-université (131). Depuis la fondation de l'Université du Québec en 1969, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui délivre les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont décerné 614 679 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. L'Assemblée des gouverneurs a adopté la répartition de l'enveloppe 2015-2016 du FODAR comme suit :

- volet Grandes initiatives réseau : 530 000 \$;
- volet Communauté réseau : 650 000 \$;
- volet Développement institutionnel : 600 000 \$;
- prix d'excellence en enseignement et en recherche et création: 60 000 \$;
- gestion du Fonds : 83 400 \$.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2015-2016* disponible à l'adresse suivante (accès réseau uniquement) : <http://www.uquebec.ca/fodar/>.

Également, le bilan financier 2014-2015 du FODAR a été présenté à l'Assemblée des gouverneurs.

Maîtrise en gestion de projet

À la suite de l'évaluation périodique de la maîtrise en gestion projet, l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT ont convenu d'un nouveau protocole d'entente pour la gestion conjointe du programme. Sur la recommandation des commissions des études de l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT ainsi que la commission des études, de la recherche et de la création de l'UQAC, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé ces établissements à conclure le protocole.

Délocalisation au Chili et en Tunisie de programmes en informatique offerts à l'UQAC

Sur la recommandation de la commission des études, de la recherche et de la création de l'UQAC, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé cet établissement à conclure des protocoles d'entente visant l'offre en délocalisation du programme de :

- baccalauréat en informatique de gestion à l'École Polytechnique Internationale Privé de Tunis, en Tunisie;
- maîtrise en informatique – profil professionnel à l'Escuela de Gestion Europea Business School de Santiago, au Chili.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Renouvellement d'un prêt entre l'UQTR et la Banque Royale du Canada d'une durée de un an : Amendement à la convention de facilité de crédit du 6 octobre 2003

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQTR à signer l'amendement à la convention de facilité de crédit du 6 octobre 2003 entre la Banque Royale du Canada et l'UQTR, et ce, sous réserve de la confirmation de l'accord du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).